

ELEMENTS D'IMPOSITION

A. RECETTES		DA	CT
01	Montant total des recettes brutes professionnelles y compris les remboursements de frais	AA
02	A déduire		
02	- Débours payés pour le compte des clients	AB
03	- Honoraires retrocédés	AC
04	Montant net des recettes	AD
05	Produits financiers	AE
06	Gains divers	AF
B - DEPENSES PROFESSIONNELLES			
08	Achats	BA
09	Petit outillage	BB
10	Fournitures de bureau	BC
11	Loyers et charges locatives	BD
12	Location de matériel et de mobiliers	BE
13	Entretien et réparations	BF
14	Chauffage, eau, gaz, électricité	BG
15	Honoraires ne constituant pas des rétrocessions	BH
16	Frais de voiture automobile	BJ
17	Autres frais de déplacement	BK
18	Frais de réception, de représentation et de congrès	BL
19	Frais d'actes et de contentieux	BM
	Frais de personnel :		
20	- Salaires nets et avantages en nature	BN
21	- Charges sociales sur salaires parts patronales et ouvrières	BP
22	Charges sociales personnelles	BR
	Impôts et taxes		
23	- Taxe professionnelle	BS
24	- Versement forfaitaire	BT
25	- Taxe foncière	BU
26	Frais financiers	BV
27	Primes d'assurance	BW
28	Cotisations syndicales et professionnelles	BX
29	Charges excptionnelles	BY
30	Total (ligne 6 à 29)	BZ
C - DETERMINATION DU RESULTAT			
31	EXCEDENT (ligne 07 - ligne 30)	CA
02	plus value à court terme	CB
33	plus value à long terme	CC
34	Gain net en capital sur cession et droits sociaux	CD
35	Divers à reintégrer	CE
36	Bénéfices	CD
37	Total (ligne 31 à 36)	CG
38	Insuffisance (ligne 30 - ligne 07)	CH
39	Frais préliminaires	CJ
40	Dotations aux amortissements	CK
41	Divers à déduire	CL
42	Déficit	CM
43	Total (ligne 38 à 42)	CN
	(*) Bénéfice (ligne 37 - 43)	CO
	(*) Déficit (ligne 43 - 37)	CP
	(*) A déclarer à l'impôt sur le revenu global (IRG) A Le Signature		

